

**A l'occasion du 16<sup>ème</sup> Salon des Entrepreneurs de Paris  
qui se tiendra les 4 & 5 février 2009 au Palais des Congrès de Paris,  
l'APCE, CER FRANCE et les Chambres de Commerce  
présentent la première étude menée sur les séniors et la création d'entreprise :**

## « Entreprenre à 50 ans... le choix d'une 2<sup>ème</sup> vie ! »

**Les plus de 50 ans représentent aujourd'hui 16% des créateurs d'entreprise...  
2,5 millions de séniors envisagent de les suivre dans cette formidable aventure !**

**Pour la première fois, une étude est consacrée aux plus de 50 ans,  
permettant ainsi de donner des points de repère essentiels :  
Qui sont-ils ? Pourquoi ont-ils choisi de créer leur activité après 50 ans ?  
Quels constats en font-ils 2, 3 ou 4 ans après ? Et dans le contexte économique  
actuel, sont-ils nombreux à vouloir créer en 2009 et 2010 ?**

**Il n'y a pas d'âge pour créer son entreprise : 50 000 séniors le font chaque année !**

Selon les chiffres fournis par l'APCE, environ 16% des créations d'entreprise sont le fait des 50 ans et plus, ce qui représente plus de 50 000 personnes. Mais qui sont réellement ces nouveaux séniors entrepreneurs ?

### **3 grands profils**

**de séniors entrepreneurs :**



**Les demandeurs d'emploi (36%)**

*qui sont toutefois loin de  
constituer une généralité chez les séniors*



**Les salariés (23%)**

*qui décident de quitter  
leur emploi pour créer leur activité*



**Les chefs d'entreprise (20%)**

*qui ont déjà eu l'occasion de créer  
une entreprise par le passé*

### **5 adjectifs**

**pour qualifier ces nouveaux créateurs**



**Réfléchis**

**Volontaires**

**Accros**

**Motivés**

**Jeunes**

## **Mais encore... en quoi sont-ils jeunes, volontaires, accros, réfléchis et motivés ?**

- ✓ **De « jeunes » seniors** : en effet, 81% d'entre eux ont moins de 60 ans !
- ✓ **Des créateurs volontaires et non contraints** : Contrairement aux idées reçues, seuls 34 % des créateurs de plus de 50 ans sont à l'origine demandeurs d'emploi, et même dans ce cas, ils n'ont pas vécu la création d'entreprise comme une obligation ou la seule issue possible : ils ne sont en effet que 8% des 50 000 créateurs de 2008 à avoir vécu la création comme une contrainte.
- ✓ **Des créateurs « accros »** : ils sont 20% dans ce cas, à avoir déjà créé dans le passé, et à récidiver après 50 ans. Et plus de la moitié d'entre eux en sont au moins à leur 3<sup>ème</sup> création d'entreprise. Leur principale motivation pour créer encore et toujours : le goût d'entreprendre pour 41% d'entre eux.
- ✓ **Des créateurs réfléchis** : si la grande majorité des seniors ne créent pas dans la contrainte, il ne s'agit pas non plus d'un acte spontané. En effet, pour la plupart des dirigeants seniors anciens demandeurs d'emploi ou salariés, la création est intervenue après un événement déclencheur : changement professionnel ou situation professionnelle peu satisfaisante par exemple. Le plus souvent, cet élément incitatif les pousse ainsi à concrétiser une idée ou un projet qu'ils avaient en tête depuis des années.
- ✓ **Des créateurs motivés** : 23% des nouveaux dirigeants seniors ont choisi de quitter leur emploi de salarié à 50 ans et plus pour se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise, le plus fréquemment dans un secteur d'activité où ils ont déjà une expérience professionnelle (69%).

*« J'avais l'impression de ne faire que bosser, de ne plus vivre, d'en prendre plein la figure et de ne pas avoir de satisfaction alors que je donnais beaucoup. Je me suis dit bon je ne vis plus, et c'est comme ça que j'ai négocié un départ [...]. Je pense qu'avoir une petite boîte aujourd'hui c'est un choix de vie ».*

Et même si parfois la création vient en réaction à une situation difficile, elle est considérée comme moins risquée que le chômage, et comme une solution concrète et pérenne pour assurer son propre emploi.

*« La société dans laquelle je travaillais ne marchait pas très bien. Je savais que pour rester il aurait fallu à un moment ou un autre que j'accepte un poste sur Paris, et c'était une idée qui ne me plaisait pas du tout. Donc j'ai décidé de négocier mon départ et de prendre le risque de créer mon emploi ».*

Cette motivation se retrouvent chez la plupart des créateurs seniors ; peu d'entre d'eux souhaitent créer pour se développer (seuls 14% emploient des salariés au démarrage de l'activité), alors que 63% créent pour assurer leur emploi : ils en sont d'autant plus motivés.

### **Créer après 50 ans : un acte positif et volontariste**

Au-delà de la volonté d'assurer leur emploi, les créateurs seniors témoignent de motivations psychologiques, qui leur ont permis de sauter le pas de la création d'entreprise :

- ✓ **La volonté d'entreprendre, d'être son propre patron**, et le désir d'être indépendant, autonome.

*« Le plus déterminant c'est quand même l'autonomie. Je travaille seul, je décide et j'assume : la liberté ! ».*

- ✓ **La volonté de rester actif, de démontrer ses compétences**. Ils ne sont pas obligés de créer par besoin financier, mais souhaitent avant tout conserver une activité.

*« Je ne me sentais pas mûr pour arrêter de travailler et végéter. C'est pour ça que d'emblée je me suis attaqué à monter un dossier, à voir si c'était viable. C'était le meilleur moyen de me prendre en main et d'aller de l'avant. De ne plus compter sur personne ».*

## ✓ **La reconnaissance de l'entourage**

*« Ca a été un soutien moral essentiellement. Je n'y serais pas allé si je n'avais pas eu la certitude que mon épouse en particulier me soutenait ».*

## **50 ans : l'âge idéal pour créer**

Les créateurs séniors sont unanimes : la cinquantaine est le moment idéal pour créer son entreprise ! Non seulement d'un point de vue personnel, car la plupart du temps à 50 ans, les contraintes familiales sont moindres (plus d'enfants à charge), les crédits sont remboursés et les créateurs propriétaires de leurs logements.

Mais aussi d'un point de vue professionnel : les séniors ont atteint une certaine maturité dans leur parcours, ils savent ce qu'ils valent, quelles sont leurs compétences, et leurs acquis et expériences leur permettent de se sentir plus en confiance, plus crédibles en tant que chef d'entreprise.

*« C'est un atout. 10 ou 15 ans auparavant j'aurais été moins performant. J'ai acquis des compétences en management, négociation commerciale. Des atouts qui m'ont bien servis ».*

## **Quand vient l'heure du bilan... aucun regret !**

Si beaucoup des chefs d'entreprise interrogés connaissent des difficultés ou ressentent des insatisfactions (salaire, congés, ...), la plupart d'entre eux n'ont aucun regret.

*« Le plus déterminant, c'est être mon propre chef et être complètement maître de ce que je fais et de là où j'ai envie d'aller. Je ne regrette pas. C'est une superbe expérience. J'ai vraiment ce sentiment que je maîtrise tout. Que c'est moi qui suis seule dans mon bateau, je suis vraiment maître à bord. Ca n'a pas de prix, c'est un luxe ».*

La création leur a en effet permis :

- ⇒ d'atteindre leurs objectifs en termes d'autonomie, d'indépendance et de responsabilité
- ⇒ d'avoir une activité, de rester actif

*« Je pense que même si c'est aléatoire et difficile, et que c'est une prise de risque importante, c'est quand même l'occasion de réaliser... créer son entreprise c'est plonger dans le réel. On développe des compétences ».*

La création d'entreprise constitue aussi pour les plus de 50 ans une prise de risque raisonnée et réfléchie, qui leur permet de faire face à une situation et à un contexte parfois difficiles, de manière positive et volontaire.

## **Un vivier de séniors futurs entrepreneurs...**

Selon le baromètre IFOP, l'envie de créer des français est aujourd'hui toujours plus forte : ils étaient 21% en 2007, 29% en 2008 et sont désormais 31% en 2009 !

Quant aux séniors, ils sont 12% à envisager de se lancer dans l'aventure... et ce chiffre grimpe à 18% pour la tranche des 50-64 ans ! Concrètement, cela traduit un vivier potentiel de 2,5 millions de créateurs de 50 ans et plus en France :

- ⇒ 38% d'entre eux ont un projet précis
- ⇒ 63% pensent passer à l'acte dans les 2 ans (contre 34% sur l'ensemble des personnes interrogées)

A noter : face à ce vivier potentiel, seules 50 000 séniors créent leur entreprise actuellement chaque année.

## **L'objectif n°1 des séniors qui souhaitent créer : transmettre ses compétences !**

Faire bénéficier des personnes plus jeunes de son expérience et de ses compétences : les 50 ans et plus désireux de créer leur entreprise plébiscitent à 34% cet objectif, et placent ainsi la transmission des savoirs et des compétences au premier plan de leurs motivations.

Ils souhaitent aussi se donner de nouvelles ambitions (12%), changer de vie (10%), réaliser un rêve (8%), et avoir plus de liberté et d'indépendance (7%).

A noter également : seuls 22% veulent échapper au chômage ou à l'inactivité, et 5% uniquement sont motivés par des gains financiers.

**EN CONCLUSION : Alors qu'aujourd'hui les 50 ans et plus représentent 16% des créateurs d'entreprise, et qu'ils vivent de manière positive et enrichissante cette aventure, il existe un vivier de séniors prêts à les suivre et à prendre la relève : les 2,5 millions de quinquagénaires et de sexagénaires désireux de créer leur entreprise dans les deux ans à venir, et qui représentent un formidable encouragement et un signe positif fort dans un contexte économique particulier.**

### **Repères méthodologiques**

Cette analyse a été réalisée à partir des sources suivantes :

- ✓ Enquête IFOP / ACFCI « les séniors et la création d'entreprise » : enquête réalisée auprès de 2 échantillons de 433 et de 427 personnes âgées de 50 ans et plus, extraits de 2 échantillons représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, réalisée du 11 au 19 décembre 2008.
- ✓ Enquête SINE génération 2006 / INSEE (2006) : enquête quantitative réalisée auprès d'un échantillon de 56 000 entreprises créées ou reprises durant le premier semestre 2006.
- ✓ Etude TMO régions / APCE / CER FRANCE « La création d'entreprise par les seniors » (2008) : enquête qualitative réalisée auprès de 25 créateurs/repreneurs d'entreprises âgées de 1 à 3 ans.

### **A propos du Salon des Entrepreneurs**

Créé en 1993, le Salon des Entrepreneurs a été conçu pour que les créateurs, repreneurs, experts et chefs d'entreprises trouvent les solutions aux problèmes qu'ils se posent sur les thèmes de la création, reprise, franchise, développement, financement, innovation, services à la personne, transmission d'entreprise...

Désormais présent chaque année sur Paris, Lyon et Nantes avec plus de 80000 visiteurs, 600 partenaires et exposants, 400 conférences et ateliers, 50 espaces rencontres, 20 grands débats d'actualité et plus de 150 personnalités... le Salon des Entrepreneurs s'affirme aujourd'hui comme la plus importante manifestation nationale dédiée aux créateurs et dirigeants d'entreprises.

**Un événement Groupe Les Echos (51, rue Vivienne 75095 Paris Cedex 2)**

**Invitations gratuites et programme complet sur : [www.salondesentrepreneurs.com](http://www.salondesentrepreneurs.com)**

### **Contacts :**

#### **Contacts Presse :**

Florence Gillier & Associés

Fréderique Guillo : [fredg@fgcom.fr](mailto:fredg@fgcom.fr)

Lorraine Froment : [lorrainef@fgcom.fr](mailto:lorrainef@fgcom.fr)

Tel : 01 41 18 85 55 - [www.fgcom.fr](http://www.fgcom.fr)

#### **Contact Organisateur :**

Sid Développement

William Jameux - [wjameux@digroup.fr](mailto:wjameux@digroup.fr)

Directeur de la Communication

Tel : 01 44 88 41 06 - [www.salondesentrepreneurs.com](http://www.salondesentrepreneurs.com)